

« Le Capital épuise deux choses : le travailleur et la nature » (Karl Marx).

Journal du retraité de Chaumont

<http://cgtretraites-chaumont.fr>

Le site du Syndicat



Syndicat **CGT** des Retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc - 52000 Chaumont - N° 125 - décembre 2018

ET LES 1,7% DE CSG ET LA BAISSSE DES PENSIONS ET LES HAUSSES DU FIOUL ET DU GAZ : ON ANNULE OU PAS ?

RENDEZ-NOUS L'ISF !

Richard Vaillant, *syndicat CGT des retraités de Chaumont*

Dans les périodes de lutte, les jours se suivent et ne se ressemblent jamais. Après l'annonce d'un moratoire, deux jours après, le gouvernement *qui se voulait inflexible*, vient d'annuler les hausses des taxes pour 2019.

Exit donc le moratoire, mot classique que les gilets jaunes avaient immédiatement traduit en langage clair et compréhensible : « ils se foutent de nous ».

En effet, cela ressemblait fort à un vrai foutage de gueule, méthode très prisée par Macron..

La réponse à cette annonce appartient bien sûr au gilets jaunes et nul doute que les assemblées, auxquelles de nombreux **citoyens-retraités** participent, vont être très suivies et très animées. Notons toutefois que le cahier de doléances des gilets jaunes s'est considérablement étoffé et contient

maintenant de nombreux points que ne renieraient pas les organisations syndicales de retraités qui appellent à des actions tout au long de décembre

Cela dit, il reste le passif : toutes les hausses que nous avons subies de plein fouet tout au long de l'année. Elles sont à la base de notre pétition qui recueille à ce jour près de 160 000 signatures.

Car l'addition présentée aux retraités est vraiment salée. D'ailleurs, les 8 syndicats de Haute-Marne aimeraient bien un moratoire ou mieux un arrêt net de toutes les mesures anti-retraités qu'ils dénoncent dans un tract commun où

ils appellent à manifester le 22 décembre devant la préfecture pour donner les étrennes qu'il mérite à Macron.

Qu'on en juge :

En 2018, perte de près de la moitié d'un mois de pension à cause de la hausse de la CSG et du gel de la pension.

En 2019, la perte s'élèvera à 2/3 d'un mois de pension, à cause de l'écart entre la maigre revalorisation des pensions de 0,3 % et une l'inflation annoncée à 1,7 %.

En 2020, la perte atteint 90 % d'un mois de pension, à cause de la revalorisation de 0,3 %, bien moins que l'inflation prévue à 1,8 %.

Sur les trois années, nous perdrons plus de 2 mois de pension ! Quel travailleur, accepterait de ne pas être payé pendant 2 mois ?

Et encore il faut y ajouter les trois, quatre ou cinq cents d'euros de chauffage (fioul ou gaz) et la hausse des carburants pour lesquels le pouvoir ne parle pas d'annulation

Qui peut accepter une telle agression que personne n'ose plus justifier, ni au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, ni au nom de l'emploi, surtout quand on voit les derniers chiffres du chômage.

Quant aux larmes de crocodile de ceux qui lèvent les bras au ciel en hurlant que les revendications des gilets jaunes ou des retraités, « vont foutre le budget de l'Etat en l'air », il suffit de leur répondre : « arrêtons le CICE, récupérons le pognon de dingue des évadés fiscaux et rendez-nous l'ISF ».

Une chose est sûre : lutter ça peut payer, même s'il reste encore pas mal de pognon à obtenir. **R.V.**



SAMEDI 22 DÉCEMBRE À 15 H
PRÉFECTURE DE CHAUMONT : RASSEMBLEMENT
À L'APPEL DE 8 SYNDICATS DE RETRAITÉS : CGT, FO, CGC, CFTC, FSU, UNSA, SOLIDAIRES ET FGR-FP

PARC NATIONAL : les raisons de participer à l'enquête publique...



La consultation des habitants sur la charte est ouverte dans les mairies et sur internet (voir site) jusqu'au 12 décembre à 12h. Pour mémoire, **dans la réserve intégrale** tout est interdit, plus aucune intervention humaine n'est autorisée. Les chasseurs posent le problème des grands animaux qui s'y réfugieront et des dégâts qu'ils commettront dans les champs alentours. Les agriculteurs ne souhaitent pas payer des dégâts commis par des animaux qu'ils ne pourraient pas chasser, Les promeneurs, vététistes, cueilleurs de champignons se voient confisquer pour toujours un parcours ou un passe-temps très apprécié aux portes.

Dans le cœur du parc les décrets instaurent une réglementation spécifique. La plupart des activités humaines qui nuisent à la conservation des patrimoines y sont réglementées, soumises à autorisation du directeur voire interdites. Contrairement à ce que dit Parmentier, personne n'est donc totalement libre, qu'il soit visiteur de passage, propriétaire, usager... Des amendes sont prévues en cas d'infraction. **Dans l'aire d'adhésion**, la charte donne des recommandations environnementales pour assurer la continuité écologique avec le cœur donc aussi une réglementation.

Quid des revenus cynégétiques et sylvicoles des communes, en cœur de parc et des pouvoirs des maires car beaucoup seront transférés au directeur du parc (urbanisme, circulation, gestion des routes et des cours d'eau, divagation d'animaux). Quid des libertés des propriétaires privés dans cette zone, des contraintes imposées qui risquent de mettre en difficulté certaines activités économiques existantes : exploitations forestières, extraction de pierre, agriculture... Quid du volet économique qui n'existe même pas dans la charte ? Enfin, qui va payer ce projet dont 75% du budget est absorbé par des dépenses de fonctionnement.

Des taxes, encore des taxes, comme celles qui mettent les gens dans la rue aujourd'hui. Taxes sur la facture d'eau, sur les budgets des intercommunalités, des communes...

"Une chance" pour notre département comme dit ce gouvernement dont plus personne ne croit en sa volonté de développer nos territoires ruraux, mais bien en sa cupidité. Ne le laissons pas s'approprier nos terres et nos forêts, nos biens communs. ●

Marie-Rose Patelli



Quelques exemples d'interdiction dans le cœur de parc tirés des 400 pages de la Charte...

- La cueillette des champignons est limitée en volume et seules sept espèces sont autorisées à la cueillette à des fins domestiques, avec interdiction de les vendre. Dans les zones réservées, il est interdit de ramasser des truffes.

Le prélèvement de fossiles et minéraux est interdit. **Il est interdit de faire du feu, du bruit.** Les constructions, installations relatives aux activités forestière, agricole, touristique, cynégétique sont soumises à autorisation... **Les chiens ne sont pas autorisés, par contre leur divagation est soumise à amendes.** Le conseil d'administration peut modifier les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche l'empoisonnement des parties publiques des cours d'eau. **Des jours sans pêche peuvent être décidés.** Le bivouac pour les randonneurs non motorisés peut se faire sous une tente ne permettant pas la station debout et pour une seule nuit, il peut être aussi interdit par le directeur. **Les activités artisanales et commerciales existantes sont autorisées mais l'exercice d'activités différentes dans ces locaux, si fermeture.**

• **Pour accéder au registre dématérialisé et donner son avis :**
<https://www.registredemat.fr/parcnationalforets>

Au secours la droite revient !

Le 29 du mois dernier, le chapiteau du cirque Morano s'est installé place du Champ de Mars. Enfin, plutôt, l'espace étant un peu large, au Saint-Jean, ancien siège des « Chants de Gouttières ». Vous dire que la chanson, musique et paroles, était du même tonneau serait vous faire insulte.

L'entrée en matière se fit en une charge sur la « Darmanie » où furent casés dans le même plat (de lentilles) E Philippe, B. Le Maire et... (mais si), Sarko en personne, tous traîtres et Cie (en bref des Peut' gens).

Et d'assurer, d'ailleurs, auprès du tout bon Macron : « ils vous trahirent aussi ! ». Et qu'ils en ont ri (entre fous, le rire ne s'impose-t-il pas ?).

Vint ensuite la longue diatribe, voire logorrhée, sur son sujet, sa fixette (sa cagnotte aussi) de prédilection : les éternels étrangers dans des termes qui ne sont pas sans rappeler la Controverse de Valladolid sur la question de savoir s'ils ont ou non une âme.

Et le monsieur Loyal de l'occasion, Nicolas Lacroix, spectre d'un éventuel futur ministère des territoires (de ceux qui se meurent à l'évidence !), dans un éventuel futur gouvernement d'un éventuel futur président d'affirmer haut le retour de la droite (!) dans un département où -déjà- tous les « élus » (bien ou mal en voix d'inscrits) monopolisent avec suffisance les choix qui mènent inexorablement au déclin et dixit Lacroix « à mourir riche ». **G.V.**

HALTE AU RACKET

15 8300

153 500 SIGNATURES PAR INTERNET
4 800 SIGNATURES PÉTITION-PAPIER

Faites-la signer autour de vous

<https://chn.ge/2O4wDcW>

LES FLYERS EN UNE ET EN PAGES 3 ET 4 SONT DE SÉBASTIEN MARCHAL

BRÈVES...

AVEC WAUQUIEZ, C'EST VRAI QUE C'EST PAS VRAI

Le matin du 04/12 Caroline Roux sur France 2 pose au chef LR Wauquiez une question toute simple : Quand vous avez vu la préfecture incendiée en Haute Loire, est-ce que vous avez regretté d'avoir enfilé le gilet jaune ?...

Réponse sans ambiguïté de Laurent Wauquiez : « Je n'ai jamais enfilé le gilet jaune » (voir photo ci-contre).

Nous sommes d'accord pour croire (encore) celle-là, mais bien entendu, c'est la dernière !

D'ailleurs, Nicolas Lacroix nous a déjà fait le coup avec Animal-Explora : « En octobre, ce sera oui ou non, mais ce sera décidé. ». Après 20 ans de Sidocratie : quelle bannière ?



GARE-À-VOUS : FISC !!

Les Chaumontais.e.s intra-muros ont reçu leur Avis de taxe d'habitation tardivement. En fait après le 15/10 dernière échéance mensuelle et après, aussi, les autres communes de l'Agglo.

Et ces avis étaient assortis d'un « encart » bien gras, titré **IMPORTANT**.

Prenons l'exemple ci-joint et son extrait choc « *votre gain est diminué de 24 €.* », puis « notice » :

À payer = 794 € au lieu de 1 100 €. (Imparable : 1 100 – réduction de 30 % = 770 €. Et donc 24 € de « gain diminué » (sic).

Il nous faut décidément y revenir : Quel est donc ce « *mystérieux gain diminué de 24 €* » ? La Direction Départementale, ex haut responsa

ble de *l'antipathique shérif de Nottingham* s'est sentie dans l'obligation de bien expliquer : le seigneur Manus a grassement gratifié d'une remise de 30 % sur une taxe, au demeurant élevée (trop, bien trop déjà) de 330 € la ramenant à (une bagatelle) 770 €. Mais il y a bien un écart de 24 € qui vous reste sur les bras...

Pourtant, n'en déplaise à ces messieurs, nous confirmons comme dit que le « gain diminué » vraie « perte augmentée », comme la CSG, est bien de 60 €. Du fait de la baisse naturelle de la taxe due à un allègement plus élevé sur les revenus.

Malgré le pro-domo de la hiérarchie, nous ne danserons pas la rumba avec Martinelli.

IMPORTANT

À la suite de la réforme nationale de la taxe d'habitation, vous bénéficiez pour cette année d'une réduction de 30 % de cet impôt. Toutefois, l'une au moins de vos collectivités locales ayant augmenté son taux ou supprimé des avantages vous concernant, votre gain est diminué de 24 €.

Votre taxe d'habitation est donc de 794 €. Sans cette réforme, elle serait de 1100 €.

Contre les inégalités, le moment ou jamais

Depuis qu'on parle de « fracture sociale » - décrite (mais pas réduite) par Chirac - les inégalités n'ont pas cessé de progresser. De dégradation en dégradation, beaucoup se disaient qu'il faudrait bien que ça pète un jour. Mais un état de sidération grandissant dans la population laissait penser « en même temps » que ça pourrait bien ne jamais arriver.

Nous y voici pourtant. Les gilets jaunes sont peut-être en train d'écrire une nouvelle page de notre histoire.

Le mouvement est cependant encore fragile. Et même si on n'est pas forcément d'accord avec tout ce qui s'y dit ou s'y fait, on aurait tort de l'observer de loin sans le soutenir, voire l'épauler.

L'occasion de remettre en cause l'évolution de notre société vers un capitalisme de plus en plus forcené ne se représentera certainement pas de sitôt.

Souvenons-nous du mouvement des mineurs en Angleterre au milieu des années 80, face à Margaret Thatcher. Après plus d'une année de grève, victimes d'une répression féroce, lâchés par une partie de l'opinion publique et même par la gauche traditionnelle, les mineurs ont dû capituler. Résultat : les syndicats, définitivement affaiblis, n'ont plus jamais été en capacité de s'opposer aux incessantes remises en cause des acquis sociaux.

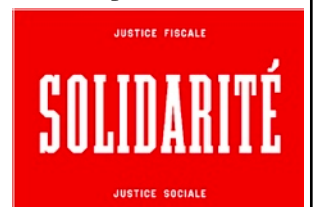
Belle réussite pour l'Angleterre qui se vante de présenter un des taux de chômage les plus bas ! C'est surtout le pays d'Europe qui compte le plus de travailleurs pauvres. C'est aussi, après l'Allemagne, celui où les chômeurs sont le plus menacés par la misère. Et on ne parlera même pas de la situation des retraités !

Le peuple français a les moyens aujourd'hui de montrer au monde que la théorie du ruisseau est une vaste fumisterie, que ce n'est certainement pas en enrichissant toujours plus les riches qu'on fait progresser la société. Et pour cela, il faut évidemment accompagner le mouvement des gilets jaunes. Reste alors la question des violences.

Il n'est pas question d'y participer ou même de les cautionner. On peut cependant les comprendre en partie (tout le monde n'a pas la capacité de tendre l'autre joue). Certes, il est bon de les condamner. Mais faut-il pour autant rejeter le mouvement de fond ? Certainement pas ! On notera quand même que ceux qui s'offusquent le plus des destructions commises dans le 16e arrondissement de Paris sont aussi ceux qui paradedent le plus chaque 14 juillet. Oublient-ils qu'ils célèbrent le début d'une des périodes les plus violentes de notre histoire ? Ils fêtent en tout cas le début d'événements qui ont amené la République et les grands principes de « Liberté, égalité, fraternité ».

Lorsqu'il est question de restaurer ceux-là, peut-on s'emouvoir outre mesure de débordements qui, fort heureusement, ont surtout engendré jusqu'ici des dégâts matériels.

Elté



PRÉFET'S BLUES...

Lu dans le Monde (extraits)

Les préfets manifestent rarement leurs états d'âme. Aujourd'hui, plusieurs d'entre eux, devant la crise engendrée par le mouvement des « gilets jaunes », sous le sceau de l'anonymat... parlent de situation « *explosive et quasi insurrectionnelle* », voire « *pré-révolutionnaire* ». Comme en 1789, lorsqu'une partie de la population s'est soulevée contre les impôts, confie un préfet : « *Ce qui s'exprime le plus, c'est la haine du président de la République.* »

https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/12/03/face-a-la-crise-du-mouvement-des-gilets-jaunes-les-prefets-sonnent-l-alerte-politique_5391904_823448.html

MÉDIAS, POLITICIENS ET BARBOUZES : COMME COCHONS EN FOIRE...

La fête d'anniversaire du "Journal du dimanche" le 27.11 a représenté de manière convaincante l'atmosphère régnant dans la « haute sphère » des *gens biens sous tous rapports*. S'y côtoyaient, en toute confraternité (intéressante et **intéressée**) l'ex. Sarkozy, l'en-cours daltonien (voit tout en rouge-brun) Darmanin (qui nous fit l'extrême honneur d'une visite... à Mme la Maire), Richard Ferrand et, entre-autres, dans cette petite sauterie, le sieur toujours présent et prêt à la baston, Alexandre Benalla... Joyeux anniversaire ! Mais ne vous étonnez pas que l'opinion générale soit encline à abhorrer (dans le même sac) ce mélange des genres incongru.

TRENTE HEURES DE GARDE À VUE POUR UN TAG « MACRON DÉMISSION »

À Ivry-sur-Seine (94), six lycéens ont été placés en garde à vue pendant une trentaine d'heures, pour avoir tagué sur un pauvre panneau en plastique, à l'extérieur de leur établissement, « **Macron démission** », à la peinture bleue. Aucun autre grief n'est retenu contre ces élèves de première du lycée Romain Rolland, mais la procureure de la République a demandé une prolongation de garde à vue de vingt-quatre heures contre ces affreux délinquants. L'émotion, on s'en doute, est très forte dans le lycée, autant chez les élèves que chez les professeurs qui ont déposé un préavis de grève pour aujourd'hui, en guise de protestation.

Peut-être est-ce parce que le nom du Soleil de la Nation comme on dit en Corée (du Nord, NDLR) était cité dans le tag. La prochaine fois on ne saurait trop conseiller aux futurs bacheliers d'inscrire à la **peinture rouge** -on est à

Ivry tout de même- « **Casse-toi pau'con** »

Deux citations de Romain Rolland pour clore cette affaire qui nous renvoie une bien piètre image de la justice. Pour donner raison aux lycéens : « *Quand l'ordre est injustice, le désordre est déjà un commencement de justice.* » et aux gilets multicolores : « *Même sans espoir, la lutte est encore un espoir.* » **R.R.**



La violence selon Jean Jaurès (pacifiste)



Violence du peuple

Ah ! les conditions de la lutte sont terriblement difficiles pour les ouvriers ! La violence, pour eux, c'est chose visible [...] Oui, la violence c'est une chose grossière, palpable, saisissable chez les ouvriers : un geste de menace, il est vu, il est retenu. Une démarche d'intimidation est saisie, constatée, traînée devant les juges.

Violences des riches

Ah ! Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent, à huit clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclat de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ... »

Violence policière

« Ce [que les classes dirigeantes] entendent par le maintien de l'ordre, ce qu'elles entendent par la répression de la violence, c'est la répression de tous les écarts, de tous les excès de la force ouvrière ; c'est aussi, sous prétexte d'en réprimer les écarts, de réprimer la force ouvrière elle-même et laisser le champ libre à la seule violence patronale. [...] »

Violence d'Etat

De même que l'acte de la violence ouvrière est brutal, il est facile au juge, avec quelques témoins, de le constater, de la frapper, de le punir ; et voilà pourquoi tout la période des grèves s'accompagne automatiquement de condamnations multipliées. » (Jean Jaurès, 9 juin 1906, [discours à la Chambre des députés](#)).

Théophraste R.

(ou plutôt Jean Jaurès, assassiné par un fanatique que les juges français ont acquitté et que des anarchistes espagnols ont exécuté à Ibiza. N'allez pas le répéter, mais j'ai pris deux fois de la paella en l'apprenant).

<https://www.legrandsoir.info/>



PRENEZ CONTACT - ADHÉREZ

SYNDICAT **CGT** DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000 CHAUMONT

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr

Téléphone : 06 79 61 00 78